



COMMISSION SCOLAIRE EASTERN SHORES EASTERN SHORES SCHOOL BOARD

AVIS PUBLIC RELATIF À LA TENUE D'UN PROCESSUS DE CONSULTATION PUBLIQUE

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné aux parties intéressées que lors de sa réunion du 20 mars 2013, le Conseil des commissaires de la Commission scolaire Eastern Shores a résolu de tenir un processus de consultation publique concernant le maintien ou la fermeture de l'école l'Île d'entrée.

Pour en savoir davantage sur ce processus de consultation, nous vous invitons à consulter le site internet de la Commission scolaire à l'adresse suivante : www.essb.qc.ca (sous la rubrique Varia, Éducation - Comité de planification) en date du 30 avril 2013.

Toute observation au sujet du processus de consultations publiques, ainsi que toute demande visant à se faire entendre, doivent être transmises à M. Howard Miller, directeur général, d'ici le 1^{er} janvier 2014 à l'adresse suivante : 40 Mountsorrel, C.P. 500, New Carlisle (Québec) G0C 1Z0. Un horaire des audiences publiques sera affiché sur le site internet de la Commission scolaire, et les personnes qui ont demandé à prendre la parole seront informées de la date, de l'heure et du lieu retenus pour ces audiences.

Le présent avis public est donné conformément aux dispositions de la politique ES-106, *Politique de maintien, amendements à l'acte d'établissement et fermeture des écoles sous l'autorité de la Commission scolaire Eastern Shores* et à la *Loi sur l'instruction publique* (R.S.Q., chapitre I – 13.3).

Pour tout complément d'information, veuillez communiquer avec :

Comité spécial de planification
Commission scolaire Eastern Shores
40 Mountsorrel, C.P. 500
New Carlisle (Québec) G0C 1Z0
Courriel : dguessb@essb.qc.ca
Tél. : (418) 752-2247, poste 222